



Paris, le 7 avril 2025

Compte rendu de la rencontre entre M. Christian Baptiste,
ASSEMBLÉE NATIONALE
président du groupe d'amitié France-Bénin,
et Son Exc. Mme Corinne Brunet, ambassadrice du Bénin en France
Mardi 18 mars 2025 à 17 heures
17^e L É G I S L A T U R E

M. Christian Baptiste, président, a remercié Mme Corinne Amori Brunet, ambassadrice du Bénin en France, d'avoir accepté de le rencontrer afin de faire connaissance, d'une part, et, d'autre part, de développer ensemble l'amitié parlementaire franco-béninoise, sujet qui fera ensuite l'objet d'un échange entre l'ambassadrice et l'ensemble des membres du groupe d'amitié, au cours d'un déjeuner de travail à venir.

M. Christian Baptiste a notamment proposé de dresser, dans un premier temps, l'inventaire des amitiés franco-béninoises déjà existantes dans l'hexagone mais aussi en outre-mer, aux niveaux économique, culturel, associatif, etc., dans le but d'obtenir une vision panoramique des relations bilatérales d'amitié. Dans un second temps, ce point de situation pourrait permettre d'organiser une table ronde sur un sujet identifié comme pertinent avec les différents acteurs concernés afin de communiquer sur les actions menées, d'essayer de les renforcer et d'identifier de nouvelles initiatives possibles. Pour le député, le groupe d'amitié doit servir d'interface pour accompagner et soutenir au mieux les actions existantes.

Mme Corinne Brunet, ambassadrice du Bénin en France, a remercié le président Christian Baptiste pour cet échange ainsi que son engouement et son engagement en faveur de la relation franco-béninoise.

Elle a estimé que dresser un panorama des activités en la matière s'avérerait impossible tant les relations sont extrêmement positives et fertiles entre les deux pays et ce dans une myriade de domaines.

La coopération décentralisée par exemple démontre un maillage de jumelages dont l'ambassade n'est pas systématiquement informée, notamment parce que beaucoup d'initiatives éclosent toutes seules. Cette vivacité est le signe d'une incarnation de la relation d'amitié au niveau politique local et d'humain à humain.

L'accélération récente de la coopération culturelle avec la restitution de 26 trésors royaux au Bénin est un autre exemple de cette relation fertile. Cette restitution s'est muée en une véritable coopération culturelle avec le développement de quatre musées et de la circulation des créations contemporaines béninoises exposées en Martinique récemment, à la Fondation Clément, puis à la Conciergerie à Paris (Exposition Collective Révélation ! Art contemporain du Bénin). Il existe également de multiples portages culturels locaux.

Le Président Patrice Talon attache une importance particulière au renforcement des liens historiques d'amitié entre le Bénin et les Caraïbes. Le capital culturel commun

et les héritages partagés avec les peuples afro-descendants des Caraïbes et d'Amérique latine constituent un socle solide pour intensifier cette relation. La première réunion des Ministres des Affaires étrangères du Bénin et de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), tenue le mercredi 8 janvier 2025, a marqué une étape majeure dans ce rapprochement. Ce moment historique a permis de poser les bases de relations bilatérales renforcées et d'initiatives concrètes tournées vers l'avenir.

Dans cet esprit, le Bénin a mis en place un dispositif facilitant l'acquisition de la nationalité béninoise par les afro-descendants. Un premier niveau de reconnaissance permet d'obtenir un passeport béninois, conférant un droit de séjour ainsi que la possibilité d'exercer des activités économiques, sans pour autant inclure le droit de vote ni l'accès aux fonctions politiques de haut niveau. Ce premier niveau peut évoluer : après trois ans de résidence sur le territoire béninois, une nationalité pleine et entière, peut être accordée. Ce mécanisme vise à offrir un véritable pont pour celles et ceux qui souhaitent renouer avec leurs racines.

S'agissant des leviers de coopération pouvant être utilisés, Mme l'Ambassadrice a cité les échanges parlementaires comme une première étape, puis les échanges avec les organisations francophones comme l'Assemblée parlementaire de la Francophonie.

Les sujets de travail sont nombreux à l'instar des restitutions de biens culturels déjà cités ou encore les enjeux économiques. Il pourrait être intéressant d'échanger directement sur les besoins dans les territoires de vie et d'identifier les acteurs économiques en demande qu'il s'agisse des secteurs du textile, de l'agro-industrie, du tourisme. En 2023, l'initiative « Osez le Bénin ! Roadshow France » a réuni différents acteurs économiques pour explorer les opportunités d'investissement offertes par le Bénin. Cette initiative s'est déplacée dans plusieurs régions de France et à Paris.

La coopération culturelle et le développement des industries culturelles créatives sont un sujet d'importance pour la diffusion de la scène artistique béninoise et des ponts pourraient être créés avec les territoires et départements d'outre-mer.

Un autre axe de coopération pourrait porter sur la formation circulaire ainsi que sur l'enseignement technique et professionnel. Le Bénin accueille déjà des établissements de renom, tels qu'Epitech ou Africa Design School — la première école de design d'Afrique de l'Ouest. Soutenue par l'Agence de développement de Sèmè City, Africa Design School a ouvert ses portes en 2019 à Cotonou. Elle incarne un modèle inspirant de formation croisée : l'école accueille chaque année, pendant un semestre, des étudiants de la Design School de Nantes, laquelle reçoit à son tour des étudiants venus de Cotonou.

M. Christian Baptiste a remercié Mme l'Ambassadrice pour toutes ces propositions qui permettent déjà d'identifier des thématiques de travail dans la perspective de l'organisation d'une table ronde par le groupe d'amitié. D'autres sujets pourraient être aussi traités dans le cadre d'auditions de collectifs ou d'associations luttant contre les violences faites aux femmes, notamment en outre-mer.

A ce sujet, **Mme l'Ambassadrice** a indiqué que le Bénin dispose d'une agence gouvernementale qui œuvre à l'autonomisation des femmes et à la protection de leurs droits et peut ester en justice. Cette agence s'appelle l'Institut national de la femme.

M. Christian Baptiste a décidé de solliciter les membres du groupe d'amitié pour qu'ils fassent connaître les sujets d'intérêt qu'ils souhaitent voir développés dans le cadre

de ce groupe d'amitié et ce dans la perspective de l'échange qui se tiendra avec l'ambassadrice lors d'un déjeuner fixé au 16 mai 2025.

La séance a été levée à 18 heures.